

### Rentrée des classes :

- Pour les 2<sup>ndes</sup> : Lundi 01 septembre, de 8h30 à 12h30, puis selon l'emploi du temps à partir de 14h00.
- Pour les 1<sup>ères</sup> et Terminales : Lundi 01 septembre de 14h00 à 16h00, puis selon l'emploi du temps à partir de 16h00.

Une réunion d'information pour les parents de 2<sup>ndes</sup> aura lieu le mardi 9 septembre à 18h15. Une réunion d'information pour les parents de 1<sup>ère</sup> aura lieu le jeudi 18 septembre à 18h15. Une réunion d'information pour les parents de Terminale aura lieu le mardi 23 septembre à 18h15.

### Rentrée à l'internat :

- Tous les élèves internes seront accueillis le lundi 01 septembre à 18h15.
- Réunion des parents des élèves interne se tiendra le vendredi 5 septembre à 18h00.



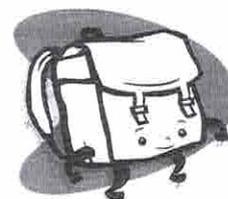
Les frais de pension et demi-pension, réglables en 3 versements trimestriels, s'élèvent à :

- ⊕ 1478.88 € pour l'internat
- ⊕ 558.00 € pour le forfait demi-pension 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi),
- ⊕ 475.20 € pour le forfait demi-pension 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Tarifs pour l'année 2025 susceptibles d'être révisés en 2026.

Les parents rencontrant des difficultés financières peuvent obtenir une aide du "fonds social lycéen" dont dispose l'établissement. Nous conseillons aux familles en difficulté de prendre contact avec l'assistante sociale dès la rentrée afin d'étudier les dossiers au plus vite.

Un service "vie scolaire" propre au lycée traite tous les problèmes concernant les lycéens (Tél. direct : 05.59.67.01.46) ou [viesco.lycee-febus@ac-bordeaux.fr](mailto:viesco.lycee-febus@ac-bordeaux.fr).



Ces services sont gérés par le Conseil Régional. Pour tout renseignement s'adresser au Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, Service des Transports.

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/>

## LISTE DU MATERIEL

Il n'y a pas de liste prédéfinie. Chaque enseignant précisera à la rentrée le matériel dont l'élève a besoin. **Cependant, votre enfant doit toujours avoir une trousse complète, un cahier de brouillon et des feuilles de copies simples et doubles.**

Pour les demi-pensionnaires, ***pensez à donner à votre enfant un cadenas qui lui permettra de fermer à clé son casier (chaque élève demi-pensionnaire dispose d'un casier pour déposer ses affaires).***